

Le 03 Juillet 2020

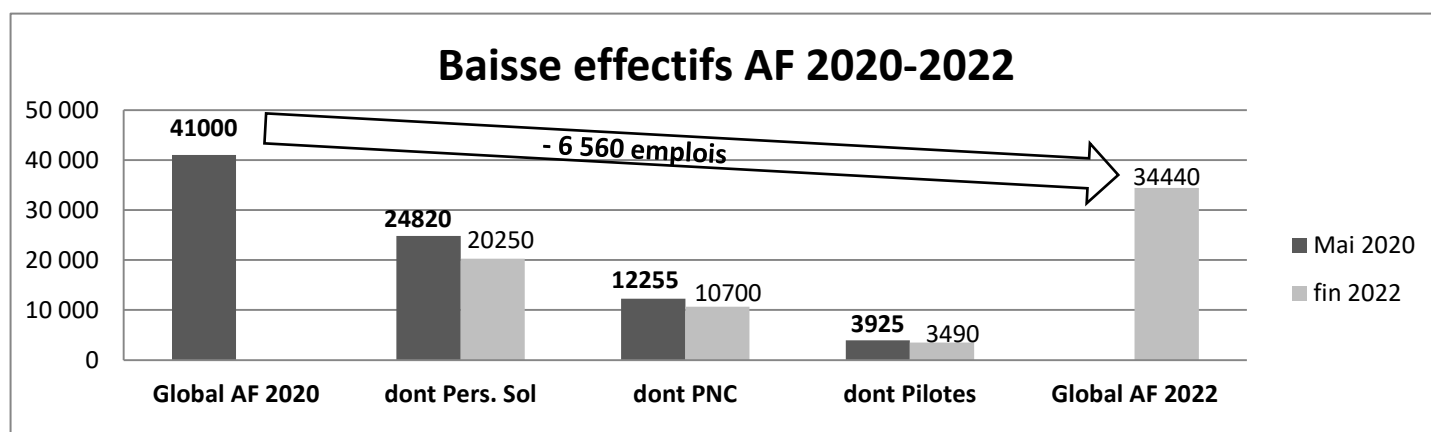
# CSEC Juillet 2020 (ex-CCE) AIR FRANCE

**Déclaration** : **Sud Aérien** s'oppose fermement au plan de destruction de 7 500 emplois qui va fragiliser notre compagnie. La délocalisation soudaine du CSEC d'aujourd'hui démontre, une fois de plus, que la direction a peur de ses salariés et de leur réaction face à un plan destruction de notre compagnie qui va engendrer un dumping social au sein de notre Groupe. Sud aérien demande l'embauche de tous les apprentis.

**Air France** : **La direction veut détruire 6 560 emplois en 2 ans. Pour Sud Aérien il est intolérable que de l'argent public soit utilisé pour mettre des salariés dehors !**

D'ici fin 2022, la direction s'attend à environ 3 500 départs naturels (retraites, démissions,...). 3 060 postes supplémentaires seront supprimés à travers des plans de Ruptures Conventionnelles Collectives (pour les Pilotes et PNC), et à travers un Plan Départ Volontaire/PSE (pour les effectifs Sol). Aucun recrutement n'est envisagé d'ici 2022, nos apprentis et alternants vont donc rester à la porte de l'entreprise. De même, le recours aux CDD saisonniers n'est pas envisagé sur les prochaines saisons été.

- **Focus Sol** : 4 570 postes supprimés, dont environ 2 300 départs à la retraite non remplacés. Un projet de PDV-PSE est envisagé pour 2 630 agents Sol en « *priviliégiant le volontariat* » (dont 1 140 fonctions supports et 1 490 salariés opérationnels). Premiers départs = Début 2021.
  - Plan limité à la seule phase de volontariat, pour l'ensemble des établissements hors Court Courrier
  - Pour le Court Courrier, à l'issue de la phase de volontariat, offre d'emploi interne sera proposée à tous les salariés dont le poste serait supprimé et qui n'auraient pas souhaité s'inscrire dans le plan. **La direction confirme : « Si refus de mobilité ou de poste : LICENCIEMENT !! »**
- **Focus PNC** : 1 555 postes supprimés dont 900 départs en retraite. Des négociations sur les ruptures collectives (calibrées sur la base du sureffectif estimé en 2021) sont en cours avec les syndicats PNC. Premiers départs prévus pour Septembre 2020
- **Focus Pilotes** : Dispositif RCC reposant uniquement sur le volontariat, pour 403 départs maximum. La direction veut aller vite, les premiers départs sont attendus pour fin Août 2020.



## C'est une déstructuration totale de notre compagnie qui va s'opérer :

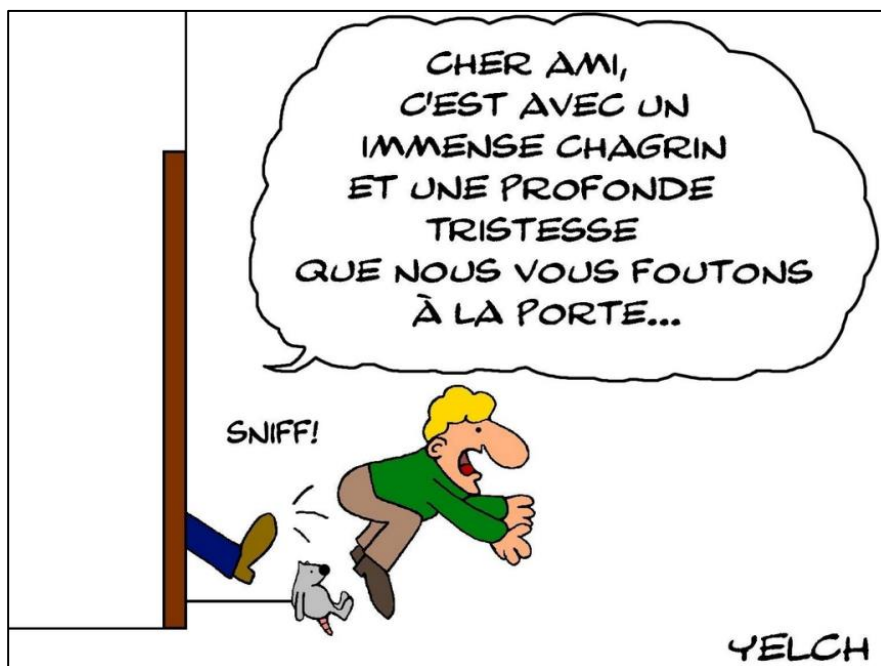
- ❖ Arrêt des lignes transversales : **HOP recentrée sur CDG et Lyon qui supprime 1300 emplois supplémentaires dans le groupe.**
- ❖ Développement de Transavia sur les radiales au départ d'Orly (Brest, Biarritz, Pau, Perpignan, Montpellier, Toulon) et transversales (Lyon-Nantes, Lyon-Bordeaux, Lyon-Toulouse): emplois précaires, salaires inférieurs à ceux d'AF, **c'est du dumping social au sein de notre groupe. Concrètement, c'est une baisse de -50% des capacités d'Air France / HOP! sur le réseau intérieur (Orly et routes inter-régions)**
- ❖ Sortie précipitée des A380 & A340.
- ❖ Revue (à la baisse) des contrats fournisseurs : **nos sous-traitants vont être pleinement impactés**
- ❖ Immobilier : déménagement du bâtiment de Montreuil (Nov. 2020). Etudes en cours sur la fin de baux des sites de : Nice, Toulouse (chapitre), Paray vieille Poste, Invalides Paris.
- ❖ Baisse importante des métiers de fonctions supports Air France.
- ❖ **GEL DES AUGMENTATIONS GENERALES POUR 2021 ET 2022**
- ❖ Réduction de 50% des émissions de CO<sup>2</sup> du réseau domestique. Avec les lignes abandonnées, cet objectif sera facilement atteint.
- ❖ Etude d'opportunité d'Activité Partielle Longue Durée (PS, PNC, Pilotes)

L'ambition financière de B. Smith est grande puisqu'il attend un résultat d'exploitation de +1 milliard€ en 2023 et 7% de marge ! **Devinez sur le dos de qui il compte les obtenir ?** L'ambition humaine est, elle, franchement minable puisqu' Air France sera dépouillée de ses effectifs, et cette saignée va grandement fragiliser notre capacité à rebondir.

**Ce projet vient aussi gommer l'implantation d'Air France à Orly** : un accord en négociation avec les pilotes veut abaisser le minimum garanti à 80 coques AF famille A320 (au lieu de 110). L'avenir de « *la Navette* » d'Orly est compromis ainsi que le futur de tous les salariés AF qui travaillent sur cet aéroport.

**Pour Sud Aérien, cette destruction massive d'emplois n'est pas justifiée. La crise ne sert que de prétexte à notre direction pour accélérer ses plans anti-sociaux.**

Il est aberrant de se défaire des compétences des salariés car derrière la crise, qui assurera la reprise d'activité avec des bassins d'emplois complètement sinistrés ? **Sud Aérien exige la préservation des emplois et l'embauche des jeunes.**



SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

[sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

[www.sud-aerien.org](http://www.sud-aerien.org)



Sud Aerien



@SudAerien